

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Bassin Couesnon Aval

Date : Thu, 24 Sep 2020 16:39:15 +0200

De : Annie Maudet

Pour : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Fougères le 24 septembre 2020

Madame Liverneaux, commissaire-enquêteur

Voici quelques remarques.

Le dossier de mise en œuvre du volet milieux aquatiques du contrat territorial du bassin versant du Couesnon Aval montre la volonté de poursuivre les efforts déjà entrepris pour améliorer la qualité de l'eau, la continuité écologique de ce bassin versant.

Le nombre d'aménagement d'abreuvoir (5/36) est insuffisant au regard de l'impact sur les berges, la qualité de l'eau localement et sur l'ensemble du cours d'eau. Combien de contrats faudra-t-il encore pour qu'ils soient tous aménagés?

Le bureau d'études a relevé la présence de 45 plans d'eau sur le territoire concerné, pourtant rien n'est envisagé les concernant. Quel impact ont-ils sur la rétention d'eau pendant la période estivale et les étiages de plus en plus fréquents et marqués ?

Sont-ils tous légalement déclarés ?

Un autre élément en relation avec les débits d'eau est totalement absent du dossier : les forages privés. Il est temps que les contrats abordent ce problème car lui aussi a un rôle dans les débits des cours d'eau. A t-on d'ailleurs un chiffre précis de leur nombre, leur localisation et le volume d'eau prélevé ?

Reméandrer un ruisseau, aménager les seuils, lutter contre les espèces invasives sont des actions très positives et nécessaires mais cela ne joue aucun rôle sur les débits. C'est pourtant, dès maintenant et encore plus dans un avenir proche, le facteur le plus important pour avoir des cours d'eau qui atteignent le bon état écologique.

Le Couesnon alimente aussi l'usine de Mézières-sur-Couesnon donc Rennes en eau potable. Le projet Bridor a Liffré utilisera 200 000 m³ d'eau potable par an, or une partie viendra de cette usine, même si elle se situe un peu plus en amont. C'est l'ensemble de ce cours d'eau qui se heurte aux mêmes problèmes de débit.

Annie Maudet, 35 rue V Hugo, 35300, Fougères.

Je fais ce courrier en mon nom personnel. même si je suis adhérente de l'AAPPMA La Gaule Fougeraise et représentante des Associations de défense et de protection de l' environnement (Eau et Rivières de Bretagne) au CODERST 35.

Annie Maudetr